

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

L'organisme de formation FORMASAT dont le siège est situé 185 rue du Clos Pasquiés - 45650 ST JEAN LE BLANC, ayant comme SIRET 408 750 842 000044 et numéro d'activité 24 45 01944 45 représenté par sa Directrice Mme Catherine SPITERI

d'une part,

Et

La mairie de Saint Jean de La Ruelle domiciliée au 71 rue Charles Beauhaire, 45140 Saint Jean de la Ruelle représentée par M. Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire.

d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'intervention des apprenants de FORMASAT auprès des publics scolaires de l'école de la commune de Saint Jean de la Ruelle de septembre 2024 à juin 2025 ainsi que l'utilisation des infrastructures sur la période de septembre 2024 à juin 2025.

ACTION PRÉVUES

- Développer des compétences d'encadrement auprès des publics scolaires.
- Participer à la conception d'unités d'apprentissage en éducation physique et sportive répondant aux programmes de l'Education Nationale pour les élèves du primaire
- Offrir un accompagnement personnalisé aux élèves du primaire
- Acquérir de nouvelles compétences techniques en pratiquant des disciplines sportives

ARTICLE 1 :

FORMASAT, met en place des formations préparant au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Gymnastique (AG), mention Activités Physiques pour Tous (APT) et mention Activités Aquatique et de la Natation (AAN) ainsi que la maîtrise de la gestion et l'organisation pédagogique.

ARTICLE 2 :

Dans le cadre de cette formation, Monsieur le Maire de Saint Jean de la Ruelle autorise les apprenants, titulaires de l'attestation de réussite aux épreuves de mise en situation pédagogique (EPMSP), valant le statut d'éducateur sportif stagiaire en formation pour l'obtention d'un BPJEPS dans la spécialité, à concevoir et mettre en place des séances d'activités gymniques, Activités physiques pour Tous d'activités aquatiques/natation en milieu scolaire primaire en collaboration avec les enseignants des écoles F.MITERRAND ; P.BERT ; J.LENORMAND ; J.MOULIN ; L.ARAGON de Septembre 2024 à Juin 2025.

- activités aquatiques et natation au centre aquatique des Corbolottes : les lundis de septembre 2024 à juillet 2025
- activités gymniques à la salle d'agrès des Trois Fontaines : les jeudis matin de mars 2025 à juillet 2025
- activités tennis de table à la salle de tennis de table rue Croix Baudu : les mardis matin de décembre 2024 à mars 2025
- activités athlétiques au stade IRJS : les jeudis après-midi de mars 2025 à juillet 2025

En contrepartie, la commune met à disposition :

- La salle d'agrès des trois Fontaines : les vendredis matin de décembre 2024 à mars 2025
- Le centre aquatique des Corbolottes et la salle des Corbolottes : du 4 au 8 novembre 2024 pour semaine de formation Aisance aquatique sous réserve de confirmation des dates par FORMASAT
- Le centre aquatique à compter du 9 septembre 2024 jusqu'au 4 juillet 2025 pour la saison 2024-2025 après réservation et en accord avec la Direction du Centre aquatique

La mise à disposition des installations est soumise à titre gracieux, précaire et révocable par la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

ARTICLE 3 :

Les collaborateurs de FORMASAT et leurs apprenants ont pour mission de :

- Mettre en place du matériel pédagogique nécessaire à la séquence d'animation
- Préparer par écrit des séances pédagogiques spécifiques au public des groupes scolaires concernés en lien avec les objectifs pédagogiques définis par l'Education nationale et répondant aux orientations pédagogiques de l'école.
- Animer des séances en milieu scolaire
- Ranger le matériel pédagogique
- Repérer et adopter les attitudes et postures professionnelles de l'éducateur sportif
- Laisser les locaux mis à disposition en bon état de propreté et le matériel en bon état de fonctionnement

Toute dégradation devra être signalée auprès de la Mairie.

ARTICLE 4 :

Les interventions pédagogiques des apprenants avec les écoles et la mise à disposition des installations sportives se dérouleront sous l'autorité et la présence d'un représentant de FORMASAT (Formateur référent et/ou coordonnateur de la formation)

Les apprenants sont positionnés en groupe en concertation avec :

Mme Delphine JAVOY pour le BPJEPS AG
M. Florian PARMENTIER pour le BPJEPS AAN
M. Julien VERMEERSCH pour le BPJEPS APT

ARTICLE 5

Pour les apprenants de FORMASAT, un contrat d'assurance a été souscrit auprès de la MAIF.

ARTICLE 6

Aucune compensation financière ne sera demandée par la ville de Saint Jean de la Ruelle pour la mise à disposition d'apprenants en formation d'éducateur sportif chez FORMASAT sur la période couverte par cette convention.

La présente convention est établie jusqu'au 30 juin 2025. Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties si les engagements ne sont pas respectés.

Fait à Saint Jean le Blanc, le 28-08-2024.

<p>Pour FORMASAT La Directrice Mme Catherine SPITERI</p>	<p>Pour le Maire et par délégation la 1^{ère} adjointe en charge des Sports, de la Santé, de l'Autonomie et du Handicap Véronique DESNOUES</p>
<p>Signature : P/O BARON Ronjanir</p> 	<p>Signature :</p> 

ANNEXE 1

PROPOSITIONS CRENEAUX TERRESTRES ECOLES

P1 : 02/09 > 06/12
 P1A : 02/09 au 13/10
 P1B : 14/10 au 06/12

6 semaines
 6 semaines
 6 semaines

à pieds CM FORMASAT

		Horaires	9h15		9h55		10h35		11h15		14h00		14h40		15h20		16h00	
Lundi	P1A	centre aquatique - FORMASAT	PD		FM - CE2		JL - CM1				JM - CM1		PB		LA - CE1/CE2			
	P1B		PD		FM - CE1/CE2/CM1/CE2		JL - CM2				JM - CE2		PB		LA - CE2/CM1			
	SRAV - bloc 3	cours écoles																
	P1	gymnase type C Millet		indisponible P1B								JM - CM2						
		gymnase type C 3F		indisponible								indisponible						
		salle gym 3F - P1A		ecm PD - MS				JM - CP			JM - CE1 A,C ou D					ecm FM - GS		
		salle gym 3F - P1B		JM - CE1 A,C ou D				indisponible								ecm PB GS - ssuf le 02/12		
		Dojo 3F - P1A		ecm PD - MS				JM - CP								ecm FM - GS		
		Dojo 3F - P1B						indisponible								ecm PB GS - ssuf le 02/12		
		salle de tennis de table																
		stade RESDA																
	stade Lenormand																	
Stade Gallier							indisponible P1A + 16/10											
Stade Millet							indisponible P1A + 16/10											
Mardi	P1	gymnase type C Millet									indisponible							
		gymnase type C 3F									indisponible							
		salle gym 3F																
		Dojo 3F - P1A																
		Dojo 3F - P1B																
		salle de tennis de table		JM CM2 A - P1A		JM CM2 B - P1A												
		stade RESDA																
		stade Lenormand																
Stade Gallier																		
Stade Millet																		
Mercredi	P1	gymnase type C Millet									indisponible							
		gymnase type C 3F									indisponible							
		salle gym 3F																
		Dojo 3F																
		salle de tennis de table																
		stade RESDA																
		stade Lenormand																
		Stade Gallier																
Stade Millet																		
Jeudi	P1A	centre aquatique	JM - CM1		PB		LA - CE1/CE2				PD		FM - CE2		JL - CM1			
	P1B	centre aquatique	JM - CE2		PB		LA - CE2/CM1				PD		FM - CE1/CE2/CM1/CE2		JL - CM2			
	SRAV - bloc 3	cours écoles																
	P1	gymnase type C Millet		indisponible								FM - CM2						
		gymnase type C 3F		indisponible								indisponible P1B						
		salle gym 3F - P1A		ecm PB PS/MS				ecm PD GS										
		salle gym 3F - P1B						indisponible P1B			JL - CE2					JL CE1		
		Dojo 3F - P1A						FM - CM1			FM - CM1/CM2			FM - CP		PD - CP		
		Dojo 3F - P1B						indisponible P1B			JL - CE2			PD - CE2		JL CE1		
		salle de tennis de table						indisponible										
		stade RESDA																
	stade Lenormand																	
Stade Gallier																		
Stade Millet																		
Vendredi	P1	gymnase type C Millet									indisponible							
		gymnase type C 3F									indisponible P1A + 16/10							
		salle gym 3F																
		Dojo 3F																
		salle de tennis de table																
		stade RESDA																
		stade Lenormand																
		Stade Gallier																
Stade Millet																		

notation : encadrement des séances par FORMASAT le lundi / par MNS + parents agréés le jeudi
 P1B - pas de séance du lundi 4 au vendredi 8 novembre - uniquement pour les classes GS - ecm PD

Début des séances de natation ET des transports pour les équipements terrestres le **lundi 9 septembre**
 Accès aux équipements terrestres possible dès le **lundi 2 septembre** pour les écoles en pédibus

ANNEXE 2

PROPOSITIONS CRENEAUX TERRESTRES ECOLES

P2 : 09/12 > 28/03
 P2A - 09/12 au 31/01 6 semaines
 P2B - 03/02 au 28/03 6 semaines

à pieds car FORMASAT

	Horaires	9h15	9h55	10h35	11h15	14h00	14h40	15h20		
Lundi	P2A	centre aquatique - FORMASAT	PD	FM - CM1 et CM2	JL - CE1	JM - CM2	PB	LA - CM2		
	P2B	centre aquatique	PD	FM - CE1	JL - CE2	JM - CE1	PB	LA - CE2/CM1		
	SRAN - bloc 3	cours écoles						PD - CM2		
	P2	gymnase type C Millat	indisponible				indisponible			
		gymnase type C 3F		FM - CP/CE1/CM2	indisponible	indisponible				
		salle gym 3F - P2A	JM - CE1 A	PD - CE1	indisponible	indisponible				
		salle gym 3F - P2B	JM - CE1 B	PD - CE1	indisponible	indisponible				
		Dojo 3F - P2A	FM - CE2	FM - CP/CE1/CM2	indisponible	indisponible				
		Dojo 3F - P2B		FM - CP/CE1/CM2	indisponible	indisponible				
		salle de tennis de table					PB - CP - P2B		JL - CM1/CM2 - P2B	
	stade IRESDA									
	stade Lenormand									
Stade Gallier										
Stade Millat				indisponible 17 et 28/03				indisponible P2B		
Mardi	P2	gymnase type C Millat	indisponible 10 et 17/12		indisponible	indisponible				
		gymnase type C 3F	indisponible			indisponible				
		salle gym 3F - P2A	indisponible			indisponible				
		salle gym 3F - P2B	indisponible			indisponible				
		Dojo 3F	indisponible			indisponible				
	salle de tennis de table - FORMASAT le matin	FM	PD	JL - CE2						
	stade IRESDA									
	stade Lenormand									
Stade Gallier		indisponible 16 et 17/12					indisponible 16 et 17/12			
Stade Millat				indisponible 18 et 17/12			indisponible			
Mercredi	P2	gymnase type C Millat	indisponible		indisponible 11 et 18/12					
		gymnase type C 3F	indisponible							
		salle gym 3F	indisponible							
		Dojo 3F	indisponible							
		salle de tennis de table								
		stade IRESDA								
		stade Lenormand								
Stade Gallier										
Stade Millat		indisponible P2B								
Jeudi	P2A	centre aquatique	JM - CM2	PB	LA - CM2	PD	FM - CM1 et CM2	JL - CE1		
	P2B	centre aquatique	JM - CE1	PB	LA - CE2/CM1	PD	FM - CE1	JL - CE2		
	SRAN - bloc 3	cours écoles						JL - CM2		
	P2	gymnase type C Millat	indisponible			indisponible	indisponible			
		gymnase type C 3F	indisponible				indisponible			
		salle gym 3F - P2A	indisponible				FM - CM1/CM2 et 12 et 19/12	indisponible 12 et 19/12		
		salle gym 3F - P2B	indisponible				JM 3uCP	FM - CP	ecm JM PSMS	
		Dojo 3F	indisponible					PD - CM1		
		salle d'escrime 3F	JL P2A et P2B - à confirmer avec le club			???? P2A et P2B - transport car possible			ecm JM GG - P2A	
		salle de tennis de table	JM - CE2 - P2B			indisponible 10/20-12/21	???? P2B - pédibus ou TAO		LA - P2B	
	stade IRESDA					PB - CE2 - P2B		JM - CM1 - P2B		
stade Lenormand										
Stade Gallier										
Stade Millat		indisponible P2B					indisponible			
Vendredi	P2	gymnase type C Millat	indisponible		indisponible P2B	indisponible				
		gymnase type C 3F	indisponible			indisponible				
		salle gym 3F	approuvé FORMASAT			indisponible				
		Dojo 3F	indisponible			indisponible 13 et 20/12				
		salle de tennis de table	indisponible							
		stade IRESDA								
		stade Lenormand								
Stade Gallier							indisponible P2B			
Stade Millat		indisponible								

natation : encadrement des séances par FORMASAT le lundi / par MNS + parents agréés le jeudi

Jeudi : contacter le club d'escrime pour 3ème créneau le matin en P2 A et B (bus disponible) + 1er créneau l'AM en P2B (pédibus)

ANNEXE 3

PROPOSITIONS CRENEAUX TERRESTRES ECOLES

P3 : 31/03 > 04/07
 P3A : 31/03 au 23/05 6 semaines
 P3B : 26/05 au 04/07 6 semaines

à pieds car FORMASAT

		Horaires	9h15	9h35	10h05	11h15	14h00	14h40	15h20	16h00	
Lundi	P3A	centre aquatique - FORMASAT	ecm-SB	ecm-FM	ecm-JL		JM	FM - CP	LA		
	P3B		ecm-JM	ecm-PB	ecm-LA		PD	PB	JL-CP		
	SRM - bloc 3	cours écoles					LA - CM2				
	P3	gymnase type C Millet		indisponible				indisponible			
		gymnase type C 3F		indisponible				indisponible			
		salle gym 3F	ecm PD - P3A			indisponible le 31/03		indisponible			
		Dojo 3F	PD - CE1			JM CE1 B - P3A sauf le 31/03				LA - P3B	
		salle de tennis de table									
		stade IRESDA									
	stade Lenormand										
Stade Gallier					indisponible				indisponible		
Stade Millet		indisponible P3B + 18/05							indisponible		
Mardi	P3	gymnase type C Millet	JM - CE1	JM - CE1	indisponible		indisponible P3B + 20/05				
		gymnase type C 3F	FM - CM1 - CM1/CM2				indisponible le 01/04				
		salle gym 3F	ecm PB - P3A	ecm FM - P3A	ecm JM - P3A		FM - CE2				
		Dojo 3F	ecm PB - P3A	ecm FM - P3A	ecm JM - P3A		indisponible				
		salle de tennis de table					indisponible				
		stade IRESDA		indisponible P3B							
		stade Lenormand									
		Stade Gallier		indisponible P3B							indisponible
Stade Millet					indisponible P3B + 20/05				indisponible P3A		
Mercredi	P3	gymnase type C Millet	indisponible P3B + 21/06								
		gymnase type C 3F	FM	FM							
		salle gym 3F									
		Dojo 3F									
		salle de tennis de table									
		stade IRESDA									
		stade Lenormand									
		Stade Gallier		indisponible 20/04 et 02/07							
Stade Millet		indisponible P3A									
Jeudi	P3A	centre aquatique	ecm-SB	ecm-FM	ecm-JL		JM	FM - CP	LA		
	P3B	centre aquatique	ecm-JM	ecm-PB	ecm-LA		PD	PB	JL-CP		
	SRM - bloc 2	cours écoles					PB - CM2				
	P3	gymnase type C Millet		indisponible P3A				indisponible			
		gymnase type C 3F		indisponible				FM CP - P3B	PD - CM1		
		salle gym 3F - FORMASAT le matin - P3A	ecm PD GS - sauf le 03/04	PB - CE2 - sauf le 03/04	JM CM1/CM2 - sauf le 03/04					JL CM2	
		salle gym 3F - FORMASAT le matin - P3B	PB	FM CP - CE1 - CM2	PD						
		Dojo 3F - P3A	ecm PD GS - sauf le 03/04	PB - CE2 - sauf le 03/04							
		Dojo 3F - P3B	PB								
	salle de tennis de table		indisponible				JM CE1 A	JM CE1 C	JM CE1 D		
stade IRES (ex IRESDA) - FORMASAT l'après-midi		JM				PD	LA	JL CM1			
Stade Gallier		indisponible				indisponible					
Stade Millet		indisponible P3B + 22/06				indisponible					
Vendredi	P3	gymnase type C Millet	indisponible								
		gymnase type C 3F	indisponible le 04/04				FM - CE1 A, B, C				
		salle gym 3F		ecm JL - MS							
		Dojo 3F		indisponible							
		salle de tennis de table		indisponible							
		stade IRESDA									
		Stade Gallier		indisponible				indisponible			
Stade Millet		indisponible									

natation : encadrement des séances par FORMASAT le lundi / par MNS + parents agréés le jeudi